



Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole

Centre de Loisirs

PROJET PEDAGOGIQUE



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

1 / INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est établi pour une période de trois saisons.
Le centre de loisirs un lieu privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Nous souhaitons proposer un centre qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir des régions lors des séjours, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement chaleureux de l'équipe d'animation.

Nous souhaitons travailler en partenariat étroit avec toutes les composantes de l'éducation de l'enfant, familles, écoles, associations, structures petite enfance et adolescence et par extension les autres structures de loisirs partageant nos valeurs.

2 / LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Le centre de loisirs correspond à la fois à un besoin exprimé par la population et à un facteur d'activation de l'intercommunalité.

Ainsi, c'est une réponse concrète aux besoins des enfants et des familles, une visibilité sociale, une affirmation du rôle de l'animation socioculturelle dans la vie du territoire.

Six communes composent ce territoire du sud Essonne.

- Moigny sur école
- Dannemois
- Courances
- Oncy sur école
- Milly-la-Forêt
- Soisy sur école

L'ancrage territorial est également une caractéristique fondamentale de notre action éducative. Les animations sont connectées à notre territoire, ses spécificités, ses réalités. Les milieux sont pour nous des espaces de connaissance.

Il s'agit ainsi de montrer d'une part, la richesse culturelle, patrimoniale et environnementale de la vallée de l'école, et d'autres part celle du département de l'Essonne et de l'île de France.

3 / SERVICE PUBLICS

Les modalités d'accès au service et le règlement intérieur font l'objet d'un document annexe

4 / RELATION DANS LA DUREE

De part nos missions nous construisons une relation dans la durée avec les familles et les enfants confiés. C'est une richesse en terme d'animation, en terme de communauté, cette relation est source de stabilité, elle permet d'envisager un travail dans le temps.

Elle permet de donner une image plus juste des métiers de l'animation, une reconnaissance sociale, une perception par les familles de notre réel rôle de partenaire à la construction de l'enfant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

5 / OBJECTIFS GENERAUX

- L'ENFANT / LA COLLECTIVITE DE LOISIRS

La collectivité doit être faite pour l'enfant, pas le contraire.

Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière, pour nous la notion de groupe est utilisée comme moyen d'animation et non comme référence identitaire.

- RESPECT

Pour intégrer la collectivité de loisirs, s'y sentir bien, l'enfant fait l'apprentissage du respect de l'autre, de soi-même, en développant le partage, la tolérance, l'écoute, il découvre, progresse à travers cette forme de vie collective.

En tenant compte des différences d'âges et de sexes, les origines sociales des enfants sont diverses, chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.

Tous ces éléments font de chaque enfant un être singulier défini par ses différences et son vécu. Le respect de cette singularité est un souci permanent, toute forme d'exclusion ou de ségrégation doit être combattue.

Dans cet esprit, est pris en compte dans le cadre des instructions départementales, et dans le cadre d'un PAI, les régimes alimentaires et les maladies chroniques (asthme, allergies, traitements médicamenteux lourds, énurésie)

Dans cet esprit, avec l'accompagnement de spécialiste, et dans un format adapté, nous favorisons l'accueil d'enfant handicapé

- FAVORISER LA PARTICIPATION DES ENFANTS

Démocratie, concertation, participation, initiative, liberté, comptent parmi ces valeurs que non seulement nous cultivons pour nous-mêmes, mais que nous tenons à propager.

Il en résulte le droit pour tout enfant à participer, selon ses possibilités « le faire ensemble » (et ses moyens d'expression verbaux ou autres) à l'organisation de ses loisirs.

Ainsi des espaces de paroles et d'expression seront plus précisément définis (avec eux), formes, périodicité.

Pour l'enfant, l'implication au sein du groupe, la valorisation de son / ses avis et envies établissent un climat de connaissance de ses aspirations et ses possibilités, contribuant à son épanouissement, ce sont autant de fenêtres ouvertes sur des choix futurs quand il sera plus grand.

- FAVORISER L'ACQUISITION D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE

Le désir de chaque enfant est de grandir, dans le sens de devenir autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme, il n'y a pas un âge normalisé où on devient autonome.

A chaque étape de son enfance, on progresse vers davantage d'autonomie.

Ainsi, un soin particulier sera apporté à l'accompagnement vers l'autonomie de l'enfant, dans toutes les actions de la journée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

- PROPOSER

Aux enfants, des animations, des initiations, des découvertes, la détente, le jeu, le repos
Par une organisation réactive, dynamique.

- GARANTIR

La sécurité, l'hygiène, l'attention chaleureuse, l'écoute active, par une disponibilité réelle des adultes

6 / LES CARACTERISTIQUES DES LOCAUX et ESPACES UTILISES

1) DESCRIPTIF TECHNIQUE

Environnement :

Situé dans des locaux **totalemment dédiés et aménagés**, dans le périmètre de sécurité générale du site.

Surfaces intérieures à destination des enfants

L'ensemble des surfaces insonorisées et dotées de baies vitrées (plan joint en annexe pour la DDJS)

Un Atrium jeux et expo
4 salles d'activités
1 salle polyvalente et de motricité
1 restaurant self enfant
Blocs sanitaires non mixtes en nombres
1 vestiaire fille
1 vestiaire garçon

Surfaces extérieures

Pelouses avec surfaces de jeux dégagées
Espaces verts boisés en fruitiers
Proximité des terrains de sports, dont un en enrobé
Patios sécurisés revêtement particulier.
Patio Jardin pédagogique, jardins des senteurs
Un garage à vélo

7 / AXES PEDAGOGIQUES

1/ LA LOI / LES REGLES

Développer chez l'enfant la connaissance, la compréhension et l'importance des règles.
Ex: règles sportives, de jeux de cartes, de vie en collectivité, dans la rue etc ...

2/ NATURE ET ENVIRONNEMENT

Permettre à l'enfant d'approfondir la connaissance, le respect de son environnement naturel immédiat afin de se l'approprier.
Ex. pelouses / arbres / massifs, massifs forestiers, jardin pédagogique

3/ DROITS et DEVOIRS DE L'ENFANT

Développer chez l'enfant la connaissance de ses droits et devoirs, favoriser son expression.
Ex: -Convention internationale/ texte adapté / le droit aux vacances et aux loisirs
- Des règles de vie établies ensemble avec les enfants aux applications et régulations.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

4/ INTERCULTUREL / LES PEUPLES DU MONDE

Reconnaître la culture d'origine de chaque enfant et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures.
Développer chez l'enfant la connaissance des peuples, des coutumes, des différences.
Ex : alimentation, habitat, vêtements, musiques, chants, danses

5 / LA FETE / LA CONVIVIALITE

Tout en respectant l'individu, développer chez l'enfant, le sentiment de groupe, de communauté, de collectivité, d'appartenance.
Ex : travail en commun de l'origine à la réalisation sur des actions festives.

8 / NOS MOYENS « LES ACTIVITES »

1/ Principes

Notre but n'est pas **d'occuper** les enfants.

Les activités proposées doivent être variées, rythmées, préparées, l'équipe d'animation intervient au mieux pour faire participer chaque enfant en fonction de son besoin exprimé ou supposé.

Les activités favorisent la notion de plaisir, d'enrichissement, d'initiation et de développement personnel.

Les propositions faites aux enfants doivent produire l'éveil d'intérêts suffisamment forts pour qu'ils puissent se les approprier et en élaborer eux-mêmes.

Toutes les activités n'ont pas besoin d'être proposées par l'équipe d'animation.

Les enfants ont besoin de temps personnels pour discuter, rêver, s'organiser entre eux, développer leurs liens sociaux, ils ont beaucoup d'idées et n'ont besoin bien souvent de personne pour les réaliser.

Nous souhaitons favoriser ces prises d'initiatives et de responsabilité, l'équipe d'animation doit savoir s'effacer et se contenter d'être un régulateur, un conseiller technique, être disponible sur les lieux afin de garantir une présence rassurante.

La mise en place de ce type de fonctionnement est encore plus exigeante, car il ne faut pas tomber dans deux écueils, le laxisme facile, le marathon d'activités proposées.

2 / Programmation

Les journées sont construites selon une double proposition, les **activités proposées** qui sollicitent le choix et l'inscription volontaire de l'enfant, **les activités libres et spontanées**, éphémères, par et pour les enfants.

Dans le même esprit la programmation est effectuée suivant un calendrier qui prend en compte :

Les rythmes de l'année scolaire (être vigilant à ne pas trop solliciter les enfants)

Les rythme de la journée (récupération de la fatigue)

Les saisons, météo (croissance, fatigue)

Les fêtes rituelles et événements conviviaux

Les propositions locales et nationales (fête de la science, salon du livre etc)

Les vacances d'été (durée)

Les petites vacances (cycle de six semaines)

Les mercredis

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

Les séquences d'animations respectent plusieurs formats :

- temps d'activités très courts ½ heure, 1 à 2 heures
- temps d'activités courts ½ journée, 1 journée
- temps d'activités longs cycles sur 1 semaine / 1 mois (événementiels)
- plusieurs jours pour les séjours (document particulier)

3 / Donner des repères aux enfants

- Dans l'espace (où se trouvent les choses ? et donc où se rangent-t-elles)
- Dans le temps (que fait-on ? quand ? où ? avec qui et comment ?)
- Règles de vie communes (implication des enfants dans l'élaboration)

A / les ACTIVITES SPONTANEEES

- jeux de cartes
- jeux de plateaux
- jeux de constructions (Lego, Kapla)
- jeux de balles et ballons
- jeux à l'élastique
- jeux de billes
- ping-pong
- baby-foot
- dessins
- lecture
- musique

B /les ACTIVITES PROPOSEES non exhaustives

A / ACTIVITES PHYSIQUES

- grands jeux en forêt
- tournois
- jeux de balles, ballons (mousses et durs)
- jeux de raquettes, badminton, mini tennis, ping-pong
- déplacement à bicyclette sur chemins en forêt
- jeux en roller, dans l'espace clos du centre ou en gymnase
- baignade, en piscine et base de loisirs eaux vives.
- Parcours sur rochers (sans apprentissage)

B / ACTIVITES MANUELLES

- Ateliers constructions, carton, bois, papier, terres, plâtres et matériaux de récupération
- activités scientifiques, micro fusées, cerfs-volants, boomerangs
- activités écologiques, éolienne, moulin à eau.

C / ACTIVITES AUTOUR DE L'ALIMENTATION

- ateliers pâtisserie
- atelier goûters festifs (notamment les anniversaires)
- ateliers repas, de l'élaboration du menu, aux achats, à la réalisation.
- Atelier du goût, découverte et identification des saveurs
- Atelier découverte des saveurs du monde, repas à thème, en partenariat avec le prestataire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

D /ACTIVITES CULTURELLES et D'EXPRESSION

- Ateliers graphiques, dessins, peinture, fresques, pochoirs, éponges, doigts, pieds, paille.
- Ateliers multimédia, prise de vue, de films, traitement et publication, informatique
- Création de spectacles, par et pour les enfants, ateliers multi disciplinaires
- Création d'événementiels par les enfants, pour les enfants et les adultes
- Déplacements / spectacles ex : marionnettes, contes, cirque, concert, festival
- Déplacements cinéma ou projection en interne.
- Visites d'exposition et rencontre avec le monde de l'artisanat, producteur locaux.
- Visites patrimoine et monument proches

E /ACTIVITES NATURE et ENVIRONNEMENT

- mise en place et exploitation du jardin pédagogique du centre
- massifs forestiers
- chaos de grés et platières
- observation oiseaux / insectes / flore.
- connaissance des arbres
- rivières et coin pêche
- ateliers nichoirs à oiseaux
- ateliers prises d'empreintes
- ateliers nettoyage / sacs et gants /tri sélectif / citoyenneté
- partenariat avec le PNR et le conservatoire des plantes

F / ACTIVITES « PLURIELLES »

A) L'activité **Handicapable** a pour objectif de favoriser la rencontre entre enfants handicapés et valides, de 6 à 12 ans, au travers d'activités de loisirs.

Il se caractérise par le petit nombre d'enfants accueillis, la parité entre enfants valides et handicapés, un taux d'encadrement spécifique et des activités adaptées.

A raison **d'une séance par mois le mercredi et une séance par semaine les petites vacances**, une évaluation permettra d'envisager à terme l'été.

Le format horaire est extensible à la journée complète.

Ex : activités manuelles et artistiques, sports, tennis de table, sarbacanne, Handi-basket, atelier cuisine, lecture, écriture, musique, spectacle etc ...

B) L'activité **Génération**s a pour objectif de favoriser la rencontre entre enfants et les seniors, au travers d'activités de loisirs.

Il se caractérise par un petit groupe constitué, soit en accueillant les seniors au centre de loisirs, soit en déplacement des enfants au sein d'une structure (Mapad, maison de repos) la parité entre enfants et seniors un taux d'encadrement spécifique et des activités adaptées.

A raison d'une séance par cycle **bimestriel le mercredi**, une évaluation permettra d'envisager à terme d'autres périodes.

Le format horaire est de quelques heures à une après-midi.

Ex : activités manuelles et artistiques, jeux de société, confection de gâteaux, lecture, écriture, musique, spectacle, organisation d'un loto.

C) l'activité **Passerelle** a pour objectif de favoriser le passage des enfants de grande section maternelle (entrant au cours préparatoire) au centre de loisirs, au travers d'activités de loisirs.

Il se caractérise par un petit groupe accueilli au centre de loisirs constitué d'enfants avec leur encadrement et/ou les parents.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

A raison de quelques séances le mercredi après midi ou en journée avec repas en mai et juin (fin de l'année scolaire)

Dans le même esprit une passerelle est envisageable pour les enfants futurs collégiens quittant le centre de loisirs pour une ou des structures pour adolescents sur le territoire.

Dans cette perspective du passage au collège, ce passage de cap, des modules de « prévention des risques sociaux » seront envisagés avec des partenaires spécialisés et organismes d'état, de même un fond documentaire sera à disposition pour les familles et les enfants.

F / LES SEJOURS

Le séjour est un formidable outil d'animation, Il balise l'année de rendez-vous attendues et préparés avec les enfants et les parents, Il s'appuie avant tout, et est en complémentarité du projet pédagogique du centre de loisirs

La vie du groupe, le sentiment d'appartenance à une *mini société* constitué pour le séjour avec des implications futures, les souvenirs, les photos...la mémoire.

Découvrir une région, un paysage, des activités nouvelles, appréhender et vivre la séparation avec la famille, ce sont les objectifs des séjours en province.

Le séjour est construit comme une « aventure », l'apprentissage d'un autre rythme de vie, la découverte d'autres notions de confort.

Les séjours font l'objet d'un document spécifique par projet et destination.

9 / LES MODALITES D'EVALUATION

1 / QUANTITATIF

Nombre d'enfant touché par tel ou tel sujet ou cycle d'animation / perspectives
Validation ou non des programmes, modifications et ajustements

2 / COMPARATIF

Statistiques de fréquentation / ventilation par âges et sexes / provenance par communes
Eléments démographiques et sociologiques / connaissance du /des publics / adaptation

3/ QUALITATIF

Recueils des récits biographiques des enfants et des familles, questionnaires et enquêtes qualités
Recueils des souhaits / projections du souhaitable au possible / Sous formes de documents écrits
dessins, photos, enregistrements vidéo et son.

Travail sur la mémoire et restitution.

10 / ENCADREMENT

Les MOYENS HUMAINS

Le moyen humain est le premier des moyens, c'est celui sur lequel le plus d'effort doit être fait, il reste en permanence une préoccupation de chaque instant, l'objectif étant d'établir un contrat gagnant/gagnant.

Un personnel acteur et conscient, force de proposition et d'impulsion est gage de réussite d'un service public inscrivant son action dans la durée, c'est pourquoi une politique sociale de valorisation et stabilisation (statuts, formation continue, régime indemnitaire, primes de responsabilité) est fortement souhaitée.

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs(trices), dont le nombre est ajusté en fonctions des

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

périodes et des effectifs présents avec un temps de réaction le plus court possible .

Nous inscrivons notre pratique dans le respect des normes DDJS des accueils collectifs de mineurs.

Le fonctionnement de l'équipe fait l'objet de documents annexes sur demande

- La charte de l'animateur
- Conseils aux candidats « comment postuler »

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

A l'initiative du directeur :

Réunion décision (définition des projets, calendrier)

Réunion discussion (faits de société, documentaires, débats)

Réunion formation (législation, sécurité, organisation)

Conscient qu'il ne suffit pas de réunir les gens pour qu'ils se parlent, que la «réunionnite» est une maladie grave, une part importante du travail de préparation est déléguée à l'initiative des équipes pour des entrevues et temps de préparation formelle et informelle, réunions en sous/ groupe, avec ou sans le directeur et soumis à validation.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Pour favoriser les relations avec les parents, le rôle de l'équipe d'animation est primordial

Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant :

- Les parents doivent être informés des animations de la structure (panneaux, programmes)
- Les parents doivent pouvoir connaître les locaux fréquentés par leurs enfants.
- les parents doivent pouvoir connaître les menus servis aux enfants

11 / MOYENS LOGISTIQUES

A / MOYENS FINANCIERS

Le centre de loisirs est régi par la comptabilité publique, le budget est établi en fonction des projets d'animation et des besoins d'encadrement.

Il fait l'objet d'une évaluation dynamique de suivi tout au long de l'année.

B / MOYENS MATERIELS

Un important équipement en matériels et matériaux est prévu à l'ouverture et en fonction des actions et activité au cours de la saison, un soin particulier est apporté quant à la gestion et aux rangements avec les enfants.

Ainsi, le centre de loisirs est doté de : (non exhaustif)

Jeux de société, jeux de plateau

Jeux de construction

Matériel graphique

Matériel ateliers spécifiques

Activités scientifiques

Balles et ballons, jeux et équipement de sports

Equipement son et image

Photo numérique

Caméra numérique

Vidéo projection

Informatique et Internet

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

12 / UNE JOURNEE AU CENTRE DE LOISIRS

8 h / 9 h 30

Le centre de loisirs ouvre ses portes à 8 heures les enfants sont accueillis au fur et à mesure. En attendant que tous les enfants soient arrivés, chacun peut prendre une collation, peut lire, jouer, dessiner, rêver.

A ce moment de la journée une attention particulière est apportée aux informations que les familles souhaitent nous transmettre, santé, sommeil, soucis, forme physique, etc. C'est un moment clé de la journée.

9 h 30 / 11 h 30

Les enfants sont réparties en deux groupes, les 6/8 ans et les 9/12 ans, avec des adultes référents. La journée d'animation démarre à proprement parlé avec les activités, les ateliers, les sorties.

La présentation des activités du jour permet à l'enfant de soumettre ses idées. Discussion, négociation, choix.

Les animations se font en petits groupes, quelquefois pas nécessairement et obligatoirement par tranches d'âges, mais plutôt par intérêt du sujet et affinité des enfants entre eux.

L'animateur porteur et garant du projet, veille au bon déroulement de l'atelier, pédagogie et sécurité.

Les enfants proposant une animation pour et par eux-mêmes sont pris en compte, avec un encadrement dédié.

11h 30 / 11h 45

Aidé par un animateur, l'enfant participe au rangement, sensibilisation au respect du matériel et des locaux.

11h 45h / 13h

Après un passage obligatoire aux lavabos pour se laver les mains, l'enfant prend son plateau, compose son repas et s'installe à la table de son choix.

Chaque animateur veille au bon déroulement du repas en invitant au calme et à l'échange.

L'enfant est invité à goûter à tout (sans obligation), l'objectif étant d'avoir un bol alimentaire cohérent, il déjeune à son rythme, à la fin du repas il débarrasse avec ses camarades.

Il est envisagé la possibilité de se laver les dents.

13h / 13h 45

Moment privilégié de dialogue et de régulation entre enfants et adultes, enfants entre-deux, petits ateliers, jeux de sociétés, jeux de construction, contes, bibliothèque, mais aussi et surtout repos.

Ce temps personnel à l'enfant est important au rythme de la journée, une respiration utile.

13h 45 / + ou - 17h

L'après midi est plutôt dirigée sur des activités collectives de plein air (suivant la météo), et activités par cycles induisant une régularité.

C'est aussi l'occasion pour organiser des sorties : cinéma, spectacle, piscine, balades en vélo et roller, grands jeux et sports collectifs, jeux d'eau l'été.

Nombres d'ateliers manuels et d'expression sont prévus sur ce temps de la journée.

Les enfants proposant une animation pour et par eux-mêmes sont pris en compte, avec un encadrement dédié.

+ ou - 17h

Chaque activité se termine par un bon goûter ! Installation à table ou sur les espaces verts, prendre son temps, préparation avec un petit groupe.

C'est un moment de convivialité qui est utilisé pour mesurer et entendre les avis et retours sur la journée écoulée et parler de la ou les journées suivantes.

17h 30 / 19 h

En cette fin de journée, la fatigue se fait sentir c'est un moment charnière, dans l'attente de ses parents, l'enfant gère ces moments selon ses désirs avec ou sans encadrement, mais toujours en présence d'adultes, activité d'intérieur ou d'extérieur, besoin de repos.

Les enfants sont récupérés par les familles, ou ils partent seul. (autorisation) départs échelonnés.

A l'exemple du matin, nous mettons à profit ces moments pour échanger avec les familles, un autre moment clé de la journée.